

ENQUÊTE SLS

Nouvelle campagne 2025

L'enquête SLS 2025 vient d'être lancée. Réponse obligatoire dans un délai d'un mois.

La Loi n°96.162 du 4 mars 1996 impose aux bailleurs sociaux de connaître la situation familiale, les ressources et les activités professionnelles de leurs locataires. Réalisée tous les ans, l'Enquête Ressources concerne tous les locataires occupant un logement au 1^{er} janvier 2025.

Qui est concerné ?

L'enquête sur le Supplément de Loyer de Solidarité (SLS) vous concerne si :

- Vous ne percevez pas l'Aide Personnalisée au Logement (APL)
- Vous êtes domicilié en dehors des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV).

A quoi sert-elle ?

L'enquête détermine si vos revenus dépassent les plafonds de ressources HLM de plus de 20%. Le cas échéant, vous devrez vous acquitter d'un Supplément de Loyer de Solidarité (SLS).

Votre réponse est obligatoire dans un délai d'un mois.

A défaut, votre loyer sera automatiquement et forfaitairement majoré.

Par ailleurs, des frais de dossier de 25€ non remboursables vous seront également facturés.

L'enquête SLS 2025 est lancée



Comment répondre ?

Si vous êtes concerné par cette enquête, vous pourrez :

- Si vous n'aviez pas encore créé de compte : retourner le formulaire reçu par courrier, en joignant les justificatifs demandés via l'enveloppe T fournie
- Si vous aviez déjà créé un compte : répondre directement au courriel que vous avez reçu, via votre espace personnel « Mon Agence »



EDITO

Chers locataires,

Nous avons le plaisir de vous présenter un nouveau numéro de votre journal « *Le Nouveau Regard Sur* ». Un numéro dans lequel vous retrouverez vos rubriques favorites et un focus particulier sur les nouveautés qui témoignent de notre souci permanent d'amélioration de la qualité de service rendu.

Cette édition est également l'occasion de rappeler que notre engagement s'inscrit dans une mission à forte vocation sociale. Au-delà du logement des personnes aux revenus les plus modestes, la solidarité et la prévention sont placées au cœur de nos priorités. Dans cette optique, nous avons signé plusieurs conventions de prévention contre les impayés. Après les villes de Bois-Colombes et de Bourg-la-Reine, c'est dernièrement à Clichy-la-Garenne que nous avons affirmé notre détermination à protéger nos locataires les plus fragiles.

Au-delà de la lutte contre la précarité, notre volonté de protéger nos locataires s'exprime aussi dans bien d'autres domaines, comme par exemple la lutte contre les actes de vandalisme ou les tentatives de piratage de vos données personnelles.

Nous sommes pleinement engagés dans une démarche d'accompagnement de tous nos locataires, des plus démunis, aux plus âgés, sans oublier de prendre en compte les personnes en situation de handicap. Une démarche que nous voulons inclusive et respectueuse des différences.

Au-delà de notre mission sociale, notre Office porte également une attention toute particulière à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Ainsi, nous avons développé, comme c'est le cas à Suresnes, des projets de partenariat avec la municipalité pour redynamiser la vie de quartier, promouvoir le bien-être de nos locataires et animer les espaces communs, tout en veillant à construire des liens solides avec nos partenaires locaux.

Nous n'oublions pas non plus notre responsabilité envers l'environnement et la protection de la planète. C'est pourquoi nous mettons en place des initiatives écoresponsables, notamment dans la lutte contre le gaspillage. En effet, grâce au réemploi de matériaux de construction, nous ambitionnons de réduire notre impact écologique et de construire un avenir plus vertueux et durable pour tous.

Bonne lecture à tous !

Rémi Muzeau,
Président Hauts-de-Seine Habitat
Damien Vanoverschelde,
Directeur général Hauts-de-Seine Habitat

HAUTS-DE-SEINE HABITAT C'EST AUSSI UNE PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Armelle Tilly, Vice-Présidente du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, et Rita Demblon-Pollet, Conseillère départementale et Adjointe au Maire de Rueil-Malmaison, ont rendu une visite le

4 juillet au foyer l'Horizon, dont Hauts-de-Seine Habitat est le propriétaire, en présence de Hélène Charra-Pontillo, Directrice générale adjointe en charge du Pôle patrimoine et cadre de vie, et de Loïc Degny, Conseiller auprès de la Direction générale pour les politiques en faveur des publics spécifiques.

L'occasion de saluer l'engagement de l'Office en matière d'inclusion et de remercier Christophe Geoffroy, Directeur du Foyer l'Horizon,



pour le dévouement et le travail exceptionnel réalisé au quotidien par ses équipes.

Classé ESMS (Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux), le foyer l'Horizon accueille en effet 30 résidents en situation de handicap mental, présentant des déficiences intellectuelles. Il leur offre un environnement sécurisé et adapté, où chaque résident bénéficie d'un accompagnement personnalisé.

DE NOUVELLES PLACES DE STATIONNEMENT BIENTÔT DISPONIBLES DANS LE 92

Le contrat de concession signé avec Yespark va permettre de rendre progressivement accessibles à l'ensemble des alto-séquanais les places de stationnement vacantes du parc de l'Office dans les Hauts-de-Seine.

Référence du stationnement en France, YesPark propose à travers son application, une offre de stationnement sécurisé, accessible en quelques clics, à l'ensemble des riverains des communes du 92, locataires de l'Office ou non. Une offre qui devrait séduire les locataires de l'Office

ne disposant pas de place de stationnement proche de leur lieu de résidence ou de travail ou bien ceux qui ont besoin d'une place supplémentaire.

En effet, sur les 25 000 places de stationnement que compte le parc de l'Office, près de 20 % sont actuellement vacantes. Ce sont donc 5 000 places réparties sur 257 parkings situés dans le département du 92 qui seront proposées à la location.



PLAINTÉ DE L'OFFICE : 3 INDIVIDUS CONDAMNÉS

Mis en cause dans le cadre d'une affaire de tentative de vol d'une moto garée dans le parking de l'immeuble du 19 Square Victor Schoelcher à Bagneux, **les trois individus interpellés ont été poursuivis par l'Office qui s'est constitué partie civile au Tribunal civil. Ils ont été condamnés le 3 juillet dernier** à verser à l'Office les sommes de 275 € au titre de son préjudice matériel, 500 € au titre de son préjudice d'image et 1 000 € au titre de l'article 475-1 du CPP (frais d'avocat).

En effet, à l'occasion de cette tentative de vol, les mis en cause avaient dégradé la porte du parking de la résidence avant de s'enfuir en voiture.

Cette condamnation illustre encore une fois la volonté de l'Office de protéger ses collaborateurs et son patrimoine.

P E R S P E C T I V E S

LA FABRIC'A S'INSTALLE À SURESNES DANS LES LOCAUX DE L'OFFICE



Hauts-de-Seine Habitat, en partenariat avec la ville de Suresnes, la Région Île-de-France, l'EPT Paris Ouest La Défense et le Syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères (Syctom), s'est engagé dans l'ouverture prochaine de la Fabric'a, une ressourcerie qui s'installera fin octobre dans les locaux mis à disposition par l'Office à Suresnes au 27 bis /ter rue Albert Caron.

Parce qu'il est important que chacun d'entre nous soit sensibilisé à une consommation responsable, l'Office s'est engagé dans une démarche de promotion de l'économie circulaire visant à repenser nos modes de consommation et de limiter le gaspillage. En tant que bailleur social, nous nous engageons non seulement à proposer des logements de qualité à loyer modéré aux personnes aux revenus les plus modestes, mais aussi à proposer des services dans nos bâtiments contribuant à la dynamisation de la vie de quartier et au bien-vivre ensemble. Ce nouvel espace se

veut en effet un véritable lieu de vie pour les riverains, favorisant les échanges et la solidarité.

Outre un espace réservé aux dons (vêtements, livres, bibelots, vaisselle, ...) et une boutique, la ressourcerie proposera également des ateliers pratiques de sensibilisation au réemploi (couture, menuiserie, bricolage...) qui permettront aux participants de s'impliquer dans des démarches écologiques et solidaires et de donner une seconde vie aux objets dont ils n'ont plus besoin.

Alors n'hésitez pas à faire de la place dans vos placards, du bien autour de vous et un geste avec un réel impact environnemental, social et solidaire.



Du côté de CHEZ VOUS...



Sceaux

Direction de proximité de Bagneux

Réunion publique sur les travaux du Centre commercial des Blagis

Philippe Laurent, Maire de Sceaux et Damien Vanoverschelde, Directeur général de l'Office étaient présents le 10 septembre pour présenter les travaux de rénovation du Centre Commercial les Blagis. Un projet soutenu financièrement par la ville de Sceaux et le département des Hauts-de-Seine et conçu par Cuadra architectes et BET L'Arche.



Bois-Colombes

Direction de proximité de Bois-Colombes

Contrôle propreté validé au 15 rue Eugénie Carmignat

Dans le cadre de son label Quali'Hlm, Hauts-de-Seine Habitat a mis en place un dispositif de contrôle contradictoire de la propreté des parties communes dans ses résidences. Et il fonctionne ! À la suite du signalement d'une amicale de locataires, un état des lieux a été réalisé le 17 juin et validé le 5 juillet lors de la contre-visite.



Rueil-Malmaison

Direction de proximité de Rueil-Malmaison

Travaux de rénovation

Hauts-de-Seine Habitat a engagé un programme de travaux de remplacement des volets roulants et de rénovation des menuiseries - occultation - sur le Foyer d'hébergement l'Horizon au 62 rue Voltaire. Les travaux qui ont démarré le 9 septembre seront menés par Gilsol et dureront 7 mois.



Levallois

Direction de proximité de Nanterre

Témoin de façade rue Edouard Vaillant

Agnès Pottier-Dumas, Maire de Levallois, a assisté le 9 juillet à la présentation du témoin de façade d'un immeuble de 20 logements sociaux dont l'Office est maître d'ouvrage au 109-111 rue Edouard Vaillant. L'immeuble écocertifié NF Habitat HQE Label Effinergie + a été conçu par AMT et le groupement 3A2U, Atelier BAUVE et La Barbessienne et sera livré au 2^e trimestre 2025.



Le Plessis-Robinson

Direction de proximité du Plessis-Robinson

Une jeune artiste récompensée

Le concours d'étiquettes organisé au sein de la Résidence Autonomie Henri Sellier a été remporté par une jeune collégienne robinsonnaise. Son dessin orne à présent les pots de miel récoltés en 2024 dans nos ruches par nos résidents apprentis apiculteurs.



Clichy-la-Garenne

Direction de proximité de Clichy

Des parties communes rénovées

Hauts-de-Seine Habitat a engagé un programme de réfection des peintures (sols, murs, escaliers, parking, paliers, plafonds) en gris et blanc et posé de nouveaux éclairages écoresponsables LED dans les parties communes de la résidence 28, 32 rue du Landy. Les travaux réalisés par BPVR ont été finalisés le 14 juin 2024.



Marnes-la-Coquette

Direction de proximité Seine-Ouest

Pose de la première pierre de la résidence Cariou

Damien Vanoverschelde, Directeur général était au côté de Christiane Barody-Weiss, Maire de Marnes-la-Coquette, Prisca Thevenot, Députée et Ministre et d'Aline de Marcillac, Maire de Ville d'Avray le 16 septembre pour la pose de la première pierre d'un immeuble de 29 nouveaux logements dont 7 inclusifs. Conception Magendie Architectes et groupe Costantini.



Suresnes

Direction de proximité de Suresnes

Des parties communes comme neuves

Hauts-de-Seine Habitat a engagé un programme de réfection des peintures des parties communes sur les résidences des 1,3,5,7,9 et 2,4,6 allée des Bergeronnettes. Murs, portes des logements, encadrements des portes, mains courantes, ...ont été repeints en blanc aspen, beige forever et bois de santal. Les travaux réalisés par les Peintures Parisiennes ont été finalisés le 17 juin.

« En tant que bailleur social, Hauts-de-Seine Habitat assure une mission de service public qui parle à mes valeurs, celles de la justice sociale et du respect »



Manal IKHLEF

MANAL IKHLEF

Directrice de coordination juridique et contentieux

Le respect du cadre réglementaire et légal, c'est sa ligne de conduite !

Directrice de coordination juridique et contentieux de l'Office depuis 2017, Manal Ikhlef a choisi de mettre ses connaissances juridiques et son sens de la justice sociale au service du respect des droits et devoirs des locataires.

Comment définiriez-vous votre rôle au sein de l'Office ?

Mon action est guidée par l'inconditionnelle conformité à la réglementation en vigueur dans le secteur du logement social. Cela vaut pour l'Office, ses dirigeants, ses collaborateurs mais aussi nos locataires.

Avec mes équipes, nous assurons la prise en charge de divers dossiers relevant de questions réglementaires, qu'il s'agisse d'impayés locatifs, d'occupation illégale de logements ou encore de squats. C'est aussi une question de respect et de loyauté vis-à-vis de toutes les personnes en difficulté qui attendent un logement depuis

portrait MÉTIER

de longs mois et qui pourraient être lésées. La sauvegarde des droits des locataires à la jouissance paisible de leur logement, en cas de troubles de voisinage par exemple, fait également partie des champs d'intervention de la Direction Coordination Juridique et Contentieux.

En tant que Déléguée à la protection des données, je veille à la préservation des informations personnelles des locataires dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données. La mission RGPD porte sur la nature des données collectées, la sécurité, la transparence, la durée de conservation ou encore le droit à la rectification. Ce n'est pas seulement une obligation légale, c'est aussi un engagement que nous prenons envers la protection des droits fondamentaux de nos locataires.

Qu'est ce qui vous motive chez Hauts-de-Seine Habitat ?

En tant que bailleur social, Hauts-de-Seine Habitat assure une mission de service public qui parle à mes valeurs, celles de la justice sociale et du respect. Hauts-de-Seine Habitat n'est pas un bailleur comme les autres. C'est le premier bailleur social du département et à

ce titre il se doit d'être exemplaire. Dès lors que nos locataires subissent des nuisances, nous nous devons d'être à leur écoute et d'intervenir dans la proximité en engageant des procédures spécifiques, si la situation l'exige. Toutefois, notre ligne de conduite consiste à privilégier, autant que faire se peut, la conciliation et le bien-vivre ensemble entre locataires afin d'éviter tout contentieux.

De quels projets êtes-vous la plus fière ?

Travailler pour un bailleur, cela implique que chaque locataire est unique et mérite une attention et une réponse individualisées. C'est la raison pour laquelle je me suis engagée dans la mise en place, dès 2023, de la Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions. Au sein de cette commission, nous œuvrons, en collaboration avec la Direction de l'Accompagnement Social et Solidaire, dans un objectif de maintien à domicile, dans la mesure du possible, des locataires en difficultés. Cet engagement en faveur de nos locataires nous a permis d'obtenir de très bons résultats et cela me tient particulièrement cœur.

GRAND ANGLE CONVENTIONS IMPAYÉES

L'Office entend renforcer sa coopération avec les villes du département pour lutter contre la précarité

Hauts-de-Seine Habitat et les villes de Bois-Colombes, Bourg-la-Reine et de Clichy s'engagent aux côtés des locataires pour lutter contre l'impayé locatif en signant des protocoles de coopération locale. Un dispositif que l'Office entend bien pérenniser et étendre à d'autres communes du département.

« Ces signatures sont une première. Le phénomène de précarisation a été accentué ces dernières années avec les crises économique, énergétique et le covid. Accompagner nos locataires, c'est un moyen de répondre à notre mission de service public social et à une réalité que vivent les hommes et les femmes

qui sont dans nos logements », explique Damien Vanoverschelde, Directeur général.

L'objectif principal de ces protocoles est en effet de mutualiser les énergies des différents acteurs présents (élus locaux, Dassol, CCAS, CESF, ...) afin de prévenir la dégradation des situations des ménages fragilisés, traiter les impayés locatifs en phase précontentieuse et favoriser le règlement amiable dans le but d'éviter au maximum les procédures d'expulsions.

Un dispositif qui permettra aussi à l'Office, au-delà de l'aspect social et humain, de pouvoir augmenter sa capacité d'investissements au profit des travaux de réhabilitation et de rénovation de son parc social, comme l'espère Remi Muzeau, Président de Hauts-de-Seine Habitat et Maire de Clichy.



L'action sociale 2023 en chiffres :

Nos 6 conseillères sociales ont réalisé plus de 4 000 temps d'échanges que ce soit par téléphone ou en présentiel.

- Près de 700 rendez-vous dont 80 au domicile de nos locataires
- 1 084 000 € dettes effacées grâce à nos différents dispositifs pour 630 locataires
- 780 familles rencontrées par nos conseillères sociales
- 1 040 situations suivies au social au 31/12/23

Chauffage : adoptez les bons réflexes

Le chauffage a à présent été remis en service dans tous les logements du parc de Hauts-de-Seine Habitat. La date exacte de rallumage dans votre immeuble a en effet été définie en fonction de plusieurs critères : le confort pour les locataires en premier lieu et la volonté de limiter les consommations d'énergie pour maîtriser au mieux les charges locatives.

Pour économiser notre énergie, on agit et on réduit !

Votre logement est chauffé à 19°C conformément à la loi. Cela répond aux recommandations gouvernementales pour favoriser la sobriété énergétique. Si vous constatez que la température de votre logement est inférieure à 19°C, ou si votre radiateur fuit ou fait du bruit, nous vous invitons à contacter votre gardien(ne).

Stop au gaspillage d'énergie : Les 5 règles d'or

- 1 - Baissez la température de vos radiateurs de quelques degrés en cas d'absence prolongée
- 2 - Dépoussiérez vos radiateurs
- 3 - Ne couvrez pas vos radiateurs
- 4 - Aérez au moins 10 mn par jour. Cela permet à l'air de devenir plus sec, facilitant ainsi le chauffage par la suite. Pendant ce temps, coupez les radiateurs
- 5 - Fermez les rideaux et volets pendant la nuit ou en cas d'absence

Baisser la température de 1°C dans votre logement permet une économie moyenne de 7% sur vos dépenses chauffage.



LE COIN DES RPA...

PORTES OUVERTES

Notre Résidence Autonomie le Hameau, située à Meudon, a ouvert ses portes les vendredi 27 et samedi 28 septembre derniers à toutes les personnes désireuses de découvrir l'habitat réservé aux séniors.

Plus qu'une résidence pour séniors, le Hameau propose des logements qui permettent de vivre son autonomie autrement, en toute convivialité et sécurité.

Au programme de ces deux jours : café gourmand, cocktail dansant, ateliers de massages et réflexologie.

Ces journées portes ouvertes ont remporté un franc succès ! Elles ont permis à de futurs résidents et leurs proches de rencontrer nos équipes, visiter notre résidence et de profiter de son superbe parc privé en lisière de forêt.

Pour plus d'infos, contactez nos équipes au : **01 45 34 79 54**



HAUTS-DE-SEINE HABITAT FAVORISE LE RÉEMPLOI DE MATÉRIEAUX

Dans le cadre de sa stratégie RSE, l'Office a engagé une démarche exemplaire d'économie circulaire et de réemploi de matériaux. Plus qu'un vœu pieux, il s'agit d'une démarche à la fois économique et écologique ambitionnant une déconstruction sélective des bâtiments, pour prolonger le cycle de vie des matériaux par leur réemploi ou leur recyclage.

A ce titre, la déconstruction de la Résidence Personnes Agées Pasteur de Nanterre porte des objectifs de réemploi ambitieux. Elle s'inscrit dans le « Projet de transformation du quartier Parc Sud, un quartier résilient, sobre et vivant » lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt piloté par la Banque des Territoires.

Au total une vingtaine de matériaux et équipements, représentant près de 150 tonnes, devraient être réemployés dans d'autres opérations de l'Office, notamment celle de la construction de 29 logements à

Marnes-la-Coquette : les dalles de façade, les équipements sanitaires, les prises électriques et interrupteurs, les dalles gravillonnées ou encore des gravillons d'étanchéité... Au-delà du réemploi, une grande partie des matériaux issus de la résidence sera recyclée.

Le chantier de démolition, qui a débuté cet été et prendra fin au printemps 2025, permettra d'éviter la création de 195 tonnes de déchets grâce au réemploi de matériaux. Une première pour Hauts-de-Seine Habitat, et une première qui sera amenée à être renouvelée dans le cadre des futures opérations de démolition.



COURRIER DES LOCATAIRES

Pour cette rubrique, les locataires ont la parole ! Vous avez des questions ? N'hésitez pas à nous les faire parvenir à communication@hdshabitat.fr. Nous y répondrons.



Kenza de Genevilliers :

« *Puis-je remplir mon enquête SLS sur mon Espace locataire ?* »

Si vous avez créé votre compte avant le 31 août 2024, vous avez la possibilité de remplir votre enquête sur votre espace locataire.

Dans le cas contraire, votre enquête vous sera envoyée par courrier postale.

Plus d'infos sur le site Hauts-de-Seine-Habitat :

<https://www.hautsde-seine-habitat.fr/repondre-aux-enquetes-sls-et-ops>.

René du Plessis-Robinson :

« *Je suis en attente d'un remboursement* »

Si votre compte locataire présente un solde créditeur inférieur à 1000 €, ce montant sera automatiquement déduit de vos prochains avis d'échéance. En revanche, si votre solde créditeur dépasse 1000 €, la somme pourra vous être remboursée à condition que le service encaissement soit en possession de votre RIB. Si ce n'est pas le cas, nous vous invitons à envoyer votre RIB à l'adresse mail suivante :

daf.encaissement@hdshabitat.fr.



VOTRE COIN DÉTENTE

LES MOTS CACHÉS DE L'AUTOMNE

AUTOMNE
DEVOIRS
LEGUMES
BRONCHITE
DILUVIENNE
POTAGE
CARTABLE
FOURNITURES
POTIRON
CHAUD
HALLOWEEN
RHUME

E	T	I	H	C	N	O	R	B	I	C	R	A
S	O	N	E	N	R	H	U	M	E	I	E	R
D	E	A	C	C	O	E	I	T	M	N	N	H
L	U	R	R	A	E	R	N	O	E	G	N	P
E	S	R	U	R	U	J	I	E	D	T	E	P
G	R	E	L	T	I	R	W	T	C	H	I	D
U	I	K	E	A	I	O	O	H	O	U	V	P
M	O	M	A	B	L	N	A	L	T	P	U	R
E	V	E	N	L	O	U	R	I	P	S	L	E
S	E	H	A	E	D	R	I	U	A	L	I	S
N	D	H	M	P	O	V	I	T	O	K	D	L
N	A	U	T	O	M	N	E	A	F	F	I	R
E	G	A	T	O	P	H	O	E	N	T	M	L

LA RECETTE ANTI-GASPI : CLAFOUTIS AUX FRUITS TROP MÛRS ET AU PAIN RASSIS

Vos fruits sont trop mûrs ou abimés et vos enfants ne veulent plus les manger ? Votre baguette est sèche et vous en avez assez du pain perdu. Quand on sait qu'il faut 1000 litres d'eau pour produire 1 kg de farine, chaque baguette jetée revient à gaspiller une baignoire d'eau !

Ingrédients : 150 g de pain rassis, 500 g de fruits mûrs ou abimés, 3 œufs, 400 ml de lait, 65 g de miel et 1 gousse de vanille.

Préparation : 15 min

Préchauffez votre four à 180°C ; Coupez grossièrement vos fruits puis réserver ; Coupez le pain rassis en morceaux et réduisez-le en farine en le mixant dans un robot - augmentez petit à petit la puissance jusqu'à obtenir une poudre fine ; Dans un saladier, mélangez les œufs, le miel et la gousse de vanille ; Ajoutez-y la farine de pain et mélangez à nouveau ; Versez-y progressivement le lait et mélangez jusqu'à obtenir une pâte homogène.

Dans un moule de 20/22 cm de diamètre, déposez les fruits coupés, puis recouvrez de pâte.

Enfournez 35 mn à 180°C.



HAUTS-DE-SEINE HABITAT LE NOUVEAU REGARD SUR Le rendez-vous info des locataires HAUTS-DE-SEINE HABITAT OPH

45, rue Paul Vaillant Couturier
92300 Levallois-Perret
Tél. 01 47 57 31 77
www.hautsde-seine-habitat.fr

Directeur de la publication : Damien VANOVERSCHELDE
Rédaction : Katia RAFIH
Direction de la communication
Crédits photos : Hauts-de-Seine Habitat hors mention, IP3 PRESS-C. Bertolin, 123RF.

ISSN : 3036-5155

Nous écrire :

communication@hdshabitat.fr



Rejoignez-nous !

Scannez ce QR code et découvrez nos dernières offres d'emploi !



Passation et exécution des marchés publics



Attestation n°0015



AFROK CERTIFICATION



Attestation n°0015